

été 2022
journal n° 179

AVIVO



Association suisse de défense et de détente des retraités AVIVO • Louis-Favre 1 • 2000 Neuchâtel
Périodique trimestriel édité par les sections du canton de Neuchâtel à 1750 ex. • avril 2022

Message du comité suisse	3
Assemblée des délégués	4
Message du comité cantonal	5
Message de la rédaction	6
Message de la santé publique	7
Prochaines sorties	10
Assemblée générale de La Chaux-de-Fonds	10
Dates à retenir	11
Nouveau restaurant social à La Chaux-de-Fonds	11
Course lac de Thoue	12
English conversation	14
1 ^{er} août	16
Assemblée générale Neuchâtel et environs	17
Match aux cartes et tournoi de pétanque	18
Course en bateau	19
Assemblée générale Le Locle	20
Des temps d'antan...	21
Jeux, solution et mots croisés	22

Des préoccupations prioritaires

Lors de sa séance du 22 février dernier, le comité suisse a reconnu qu'il ne pouvait pas se préoccuper de toutes les questions d'actualité qui concernent les personnes âgées et qu'il fallait se concentrer sur les principaux sujets qui inquiètent les membres de l'association.

En tout premier lieu, il y a le problème des assurances sociales. L'AVIVO est opposée à l'élévation de l'âge de la retraite des femmes et le référendum lancé contre la décision des Chambres fédérales a remporté un très grand succès.

En raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'économie mondiale est perturbée. Bien que moins atteinte que d'autres pays, la Suisse connaîtra une hausse des prix importante, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'alimentation. Si les rentes de l'AVS sont indexées tous les deux ans à l'augmentation de l'indice du coût de la vie, il n'en est pas de même des rentes du deuxième pilier. Dès lors, il est indispensable que les règlements des caisses de pensions prévoient une adaptation au renchérissement afin d'éviter une baisse du pouvoir d'achat,

principalement pour les personnes ayant un revenu modeste. L'AVIVO interviendra dans ce sens auprès des autorités concernées.

Autre problème qui retiendra l'attention du comité suisse : celui des appartements avec encadrement. En effet, il est important de proposer aux personnes âgées des solutions autres que les homes médicalisés afin qu'elles puissent continuer à vivre dans un environnement qui leur convient. L'AVIVO se préoccupera aussi de la dignité des personnes âgées. Elle éditera un document énumérant les droits des personnes âgées, notamment de celles qui sont placées dans un EMS.

Soulignons enfin que le bureau (composé de la présidente, des deux vice-présidents, du trésorier et de la secrétaire) se réunira plus souvent et qu'il aura pour fonction de préparer les séances du comité et de rédiger régulièrement des communiqués, notamment pour les bulletins des sections de l'AVIVO.

Gloria Barbezat

Assemblée des délégués

Judi 9 juin à 14h30

Salle de l'UNION (en face de l'arrêt du bus ligne 107)

- Avenue des Portes-Rouges 145, 2000 Neuchâtel
- Arrivée en train, arrêt de bus gare nord (Blaise-Cendrars)
Bus ligne 107 – Arrêt Ste-Hélène, Parking Migros



Salle UNION, bus « Portes-Rouges » (Migros)

Ordre du jour :

1. Bienvenue et liste de présence
2. PV de l'assemblée des délégués du 28 octobre 2021
3. Rapport de la présidente cantonale
4. Compte 2021 et rapport des vérificateurs des comptes
5. Budget 2022
6. Adoption des comptes 2021 et du budget 2022
7. AVIVO Information
8. Désignation de la section organisatrice 2023
9. Recrutement
10. Divers
11. Présentation par l'association Alter Ego

Un apéritif dînatoire sera offert au terme de cette assemblée



COURS DE CONDUITE POUR SENIORS

L'objectif est d'aider les participants à conserver son permis de conduire le plus longtemps possible. Notre cours est composé d'une **partie théorique de 2h30** et d'une **partie pratique de 45 minutes** effectué avec la voiture du participant sur le parcours qu'il a choisi.

Dates des cours théoriques, Hôtel de la Vue des Alpes de 9h - 11h30:

22 août • 9 septembre • 15 octobre • 7 novembre

Renseignements et inscriptions: Jean-Pierre Marthaler • 079 637 46 18

78 milliards payés en trop par les locataires

Selon une analyse réalisée par le Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS) et publiée dans le journal *Arcinfo* du 28 février dernier (sous le titre « C'est un hold-up permanent »), la différence entre les loyers effectivement payés par les locataires et ce qu'ils auraient dû payer est abyssale. C'est en effet une somme de 78 milliards de francs qui a été encaissée en trop de 2006 à 2021, soit en moyenne 200 francs par mois.

Selon le conseiller national Carlo Sommaruga, c'est un montant de 10 milliards de francs qui est passé en 2021 des poches des locataires à celles des bailleurs de manière indue, ce qui représente 370 francs payés en trop par ménage. Pour le président suisse de l'ASLOCA, c'est particulièrement choquant, d'autant plus que ce sont les couches les plus vulnérables de la société qui sont le plus touchées. Pour elles, cela engendre un risque de tomber dans la pauvreté ou de perdre leur logement.

Les raisons de la situation ? Tout d'abord, les rendements particulièrement élevés des placements dans l'immobilier ; ensuite et surtout le fait que la grande majorité des locataires ne font pas valoir leurs droits parce qu'ils craignent de se faire résilier.

Il faut rappeler qu'une diminution de $\frac{1}{4}$ % du taux hypothécaire de référence correspond à une baisse de location de 2,91 %. Depuis septembre 2008, il y a eu 9 baisses de $\frac{1}{4}$ %, ce qui correspond à une réduction de loyer de plus de 26 %.

C'est un droit absolu de demander une baisse de loyer (code des obligations) et une revendication justifiée protège les locataires pendant trois ans d'une éventuelle résiliation. L'AVIVO invite donc tous ses membres à intervenir auprès de leur propriétaire. Nous tenons à leur disposition une lettre-type qui peut être demandée à la présidente cantonale.

Comité cantonal de l'AVIVO

Voyagez comme vous aimez.



Autocars Hertzeisen-Giger SA
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 75 24
www.hertzeisen.com

Comme l'AVIVO, faites nous confiance ...

Retour des activités

Chers amies et amis lecteurs,
Chers membres AVIVO,

Nous voici enfin sortis de cette pandémie qui depuis 2 ans a modifié de manière significative notre vie associative. Durant toute cette période nous avons maintenu un contact étroit avec nos autorités, et plus particulièrement avec le service de la santé publique afin de vous tenir informés.

Nous pouvons à nouveau organiser des activités sociales, sorties, rencontres et assemblées. Mais beaucoup d'entre vous s'interrogent sur le comportement à avoir.

Nous avons donc demandé au médecin cantonal adjoint, de nous informer sur les suites ainsi que sur les mesures sanitaires conseillées.

Vous trouverez dans les pages suivantes ses considérations et recommandations pour les mois à venir. Nous maintenons bien entendu ces contacts réguliers avec le service de la santé.

Comme vous pouvez le constater dans ce bulletin, vos sections ont remis au programme ces activités qui vous sont chères et vous permettent de maintenir une vie sociale et relationnelle normales.

La rédaction vous souhaite une bonne reprise et un bel été.

Amicalement vôtre La Rédaction



pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch

Covid – Point de situation au 24.03.2022

Plus de deux ans après l'arrivée de l'épidémie sur sol neuchâtelois, le virus SARS-CoV2 est-il toujours autant à craindre ?

La situation n'est pas comparable ; en début 2020, nous ne connaissions que très peu de choses sur ce nouveau virus ; nous observions avec stupeur les nombreux décès qui survenaient au nord de l'Italie, nos moyens de défense étaient lacunaires (pénurie de masques, de désinfectant, manque de tests, absence de protection immunitaire), tout était à apprendre pour notre société.

Les règles d'hygiène, les règles d'isolement et de quarantaine, les plans de protection, se sont mis en place rapidement et ont contribué à limiter, à contenir la propagation du virus. Dès 2021, s'est mise en place une campagne de vaccination sans précédent, accessible en priorité aux plus vulnérables. Ceci a entraîné une diminution drastique des décès dus au Covid, en particulier dans les EMS, ainsi qu'une diminution des situations nécessitant une hospitalisation ou des soins intensifs.

Avec l'arrivée du variant Omicron fin décembre 2021 dans le canton, la donne a changé de façon significative. Certes, la contagiosité de ce variant est particulièrement élevée, certes, nous devons déplorer un certain degré de cas d'échappements à la protection des vaccins contre de possibles infections, ainsi que de possibles réinfections après une maladie de

Covid précédente, mais la situation de dangerosité a très heureusement clairement diminué.

Avec la protection apportée par la vaccination d'une part et en raison de la moindre dangerosité du variant Omicron d'autre part, les risques de complications en cas d'infection sont devenus rares, même pour les personnes vulnérables.



Comment comprendre le relâchement progressif des mesures collectives alors que le nombre de nouvelles infections continue d'augmenter ?

Le relâchement progressif des mesures collectives (fin de l'exigence des certificats, fin annoncée de l'exigence du port de masque dans les transports publics, fin annoncée des décisions d'isolement des cas positifs) marque un changement en profondeur des objectifs des autorités sanitaires. Désormais, la lutte contre la propagation de l'épidémie est abandonnée

au profit d'une surveillance attentive de l'épidémie et d'une poursuite de la protection des personnes les plus vulnérables. Ces mesures restent garantes de l'accès aux soins et à la vaccination.

Les individus sont mieux informés des moyens d'éviter les complications graves liées au SARS-CoV2 et sont invités à prendre davantage leurs responsabilités : avoir une couverture vaccinale et, selon leur propre appréciation, éviter des lieux trop fréquentés, garder le masque dans certaines circonstances.

Des cas de réinfection ou d'infection sont observés malgré la vaccination complète. Qu'en est-il pour le canton de Neuchâtel ?

Sur la période de février-mars 2022, environ 3 % des infections surviennent chez des personnes ayant déjà été infectées. Selon notre analyse, dans trois quarts des cas, il s'agit d'une infection avec le variant Omicron suivant une première infection avec le variant Delta. Plus rarement, des situations de « Covid long » (toujours malade) ou encore à « d'ancien Covid » n'étant plus contagieux sont observées. Les situations « Omicron / Omicron » paraissent exceptionnelles.

Environ 70 % des cas d'infection surviennent chez des personnes entièrement vaccinées, tout âge confondu. La proportion des +65 ans parmi les cas positifs est d'environ 12 % alors que les +65

représentent 20 % de la population totale. Cette différence de pourcentage peut s'expliquer tant par une meilleure couverture vaccinale chez les plus âgés que par un meilleur respect des mesures de protection de la part de ceux-ci.

Les centres principaux de vaccination sont fermés à fin mars. Est-il néanmoins encore possible de se faire vacciner pour une première dose dans le canton ?

Malgré la fermeture des centres Polyexpo et Maladière, il restera toujours des possibilités de se faire vacciner ces prochains mois sur quatre sites répartis dans le canton.

Information sur le site :

www.ch/VaccinCovid

Y aura-t-il une recommandation de dose de rappel prochainement ?

Il semble probable qu'une campagne de vaccination à l'attention des personnes vulnérables sera proposée pour cet automne 2022. Pour l'heure, aucune évidence scientifique ne justifie l'utilité d'une dose de rappel avant 12 mois. Les médecins traitants ont le libre choix de s'écarter des recommandations générales et de proposer une vaccination de rappel dite « OFF LABEL » pour les personnes présentant un risque particulier.

*Laurent Kaufmann,
médecin cantonal adj*

Covid 19 - Vaccinateurs ambulatoires - Canton de Neuchâtel - Permanence estivale 2022

Région	Localité	Nom	Téléphone	Pour s'inscrire	Adresse
Vaccination des adultes dès 16 ans et des enfants dès 5 ans Vaccination des personnes requérantes ukrainiennes					
Littoral	Carrières	Centre médical de la Côte	032 797 11 00	par téléphone / sur place / par e-mail : carrieres@cmc-les-carrieres.ch	Rue du Petit-Renne 14
Vaccination des adultes dès 16 ans					
Montagnes	La Chaux-de-Fcs	Permanence Volta SA	032 556 20 00	par téléphone ou sur place	Rue Huma-Droz 187
Val-de-Ruz	Fontaine-enlon	Pharmacie Coop Vitalité	058 878 81 10	par téléphone / sur place / par e-mail : pharmacie.fontaine-enlon@coop-vitalite.ch	Avenue Robert 12
Val-de-Travers	Fleurier	Permanence Volta SA	032 556 20 02	par téléphone ou sur place	Avenue de la Gare 9A



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Cabinet à **Neuchâtel** et à **Couvet**
Tel. : 032 724 37 38

Nouveau



PHONAK
life is on



www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



Prochaines sorties

La saison des activités reprendra le mercredi 4 mai. A cette occasion, nous mangerons à midi au restaurant du Camping aux Brenets. Pour la somme de Fr. 33.-, le restaurateur nous propose le menu suivant : salade composée ; carré de porc, sauce forestière ; frites ; légumes étuvés ; tranche glacée. Rendez-vous à 11h au rez-de-chaussée du Centre Métropole.

Le vendredi après-midi 27 mai (report au 3 juin en cas de mauvais temps), nous découvrirons le sentier didactique des

Tourbières des Ponts-de-Martel. Rendez-vous à 13h30 au Centre Métropole.

Enfin, le vendredi 24 juin, nous visiterons les caves de la fromagerie Sterchi, que les mesures contre la propagation du coronavirus nous ont empêché de faire en 2021. Rendez-vous sur place (rue de l'Hôtel de Ville 116) à 14h15.

Inscriptions pour ces trois sorties auprès de Michèle Balon, tél. 032 968 22 75 (répondeur).

Assemblée générale

Elle a eu lieu le mercredi 16 mars à la Maison du Peuple. Tous les rapports (activité, comptes, vérification des comptes) ont été acceptés à l'unanimité.

Le comité de la section se compose de la manière suivante: Rémy Cosandey (président), Mario Belisle (caissier), Françoise Cartier (secrétaire), Lucette Aebi, Michèle Balon et Josiane Ruhier. La liste de ces membres, avec leurs coordonnées, peut être demandée au président. Véréne Corrèa, Christine Grand-Guillaume et Jeannine Wenger ont décidé de quitter le comité et

ont vivement été remercié de leur travail.

Pour la course annuelle, le comité a été chargé de l'organiser avec la section du Locle ou avec une autre société, de manière à ce que le nombre de participants permette d'éviter le déficit de ces dernières années.

L'assemblée s'est terminée par une présentation des îles Galapagos par le Dr Michel Giordano. Un voyage riche en découvertes et en couleurs.



Dates à retenir

Mercredi 22 juin, au MIH, la Chancellerie communale organise sa traditionnelle réception des nouveaux retraités.

Le comité étudiera volontiers toutes les propositions qui seront faites pour que cette fête soit appréciée des participants.

La fête de fin d'année se déroulera le mercredi 7 décembre à la Maison du Peuple.

Nouveau restaurant social à La Chaux-de-Fonds

Depuis quelques semaines, un nouveau restaurant social s'est ouvert à La Chaux-de-Fonds (rue de la Cure 3). Il s'appelle « La Source » et constitue un endroit ouvert qui offre à chacun de faire des rencontres et d'échanger tout en partageant un repas ou un café dans un lieu chaleureux et riche en diversité.

Chaque midi, du lundi au vendredi, deux menus (dont un végétarien) sont proposés ; ils se composent d'une entrée, d'un plat principal et d'un dessert, le tout accompagné d'une boisson sans alcool. Ce restaurant se propose d'offrir des repas de qualité à des prix accessibles : Fr. 10.- pour les étudiants, les personnes à l'AVS, à l'aide

sociale ou au chômage ; Fr 15.- pour les autres. Le café est proposé au prix de Fr. 1.-

« La Source » a également pour vocation de proposer des stages dans sa cuisine et au service afin de transmettre à des personnes issues de la migration une expérience professionnelle en vue d'acquérir les outils nécessaires à une intégration réussie dans le domaine de la restauration.

Nous invitons toutes les personnes âgées, et les membres de l'AVIVO en particulier, à découvrir ce nouveau restaurant social. Il y a deux bonnes raisons : manger pour un prix raisonnable et faire des connaissances enrichissantes.



Mercredi 1^{er} juin 2022

**Au bord du lac de Thoune
Course en car d'une journée
Aeschlen / Sigriswil**

Heures et lieux de départ :

La Côte-aux-Fées	La Poste	7h00
Les Verrières	Place de la Gare	7h05
Buttes	Place du 12-septembre	7h15
Fleurier	Place de la Gare	7h20
Môtiers	Place des Six-Communes	7h25
Couvet *	Place des Halles et Foyer du Parc	7h35
Travers	Place de l'Hôtel de l'Ours	7h45

Parcours :

Aller : Neuchâtel – Anet - Aarberg - Innerberg (arrêt café-croissant)
Berne – Rubigen – Münsingen – Thoune - Oberhofen - Aeschlen

Retour : Oberhofen - Thoune (autoroute) - Berne - Chiètres - Gampelen (arrêt pipi) -
Neuchâtel - Le Vallon



VOYAGES FAVRE

- Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61
voyages.favre@bluewin.ch // www.voyagesfavre.ch

Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.



Repas de midi au Restaurant Panorama Tsang

Menu

Entrée : Salade
Plat : Escalope à la crème, nouilles
Dessert : Boule de glace / Café



Le vin et l'eau pendant le repas, café ou thé

Prix par personne : CHF 75.00

(Encaissement au café-croissant, monnaie s.v.pl.)

Arrivée au Val-de-Travers vers environ 18h30

Délai d'inscription : le mercredi 11 mai 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à :

Mariette Schellenberger
Rue du Temple 31
2114 Fleurier
078 738 25 13



Participation à la course de l'AVIVO du 1er juin 2022

Nom : Prénom :

Adresse : NPA, Localité :

Téléphone : Nbre de personnes :

Départ de : Signature :

* Pour Couvet, indiquer le lieu de départ s.v.p. Place des Halles ou Foyer du Parc



English conversation !



Qui ne rêve pas de cultiver les rudiments d'anglais appris à l'école ou lors de voyages,... ? J'en rêvais, mais je n'avais pas eu le courage d'aller confronter mon maigre bagage dans un groupe de conversation... jusqu'à ce que me vienne cette idée de reportage là. Faites reporter, vous verrez du pays !

C'est donc à l'étage d'un restaurant fleurissant que je retrouve ces participantes autour de la monitrice, une Anglaise à l'accent et à l'humour authentiquement british !

Pendant une bonne heure, quel bonheur de présenter sa version du sujet proposé – ce jour-là : « Mon sport préféré ». Chacune a écrit son texte avec son style propre. Remarquable ! J'ai aimé l'humour de la version suivante : « Je ne suis pas sportive. Je ne fais pas d'aviron, de boxe,... » et ainsi jusqu'à zoumba – tout l'alphabet !

L'heure passe vite à ce partage décontracté ! Et les intérêts à participer sont multiples : de la gymnastique pour les

neurones à l'occasion de parler et comprendre ; se découvrir mutuellement par ce biais-là ; rencontrer de nouvelles personnes et vivre chaque fois ce moment comme une surprise.

La monitrice intervient une ou deux fois sur chaque texte, légèrement, pour une correction tout en douceur. Ce qui me donne l'envie d'y aller...

A quinzaine, pendant une heure, cela permet un rythme soutenu et supportable pour cette formation continue qui est tout autant un loisir.

Le sujet de la prochaine fois est : « Croyez-vous aux fantômes ? ». J'y réfléchis déjà... et m'en réjouis.

Bien entendu, ce moment est gratuit ; il ne coûte que l'énergie qu'on y met, et rapporte énormément.

Bravo my ladies !

Pour tout renseignement : 032 806 18 18

René Perret, Couvet le 10 mars 2022



Chantons notre hymne national !

Moi qui aime autant mon pays que chanter (toutes sortes de chants), je suis consterné quand je me retrouve dans une fête du 1er août au moment de l'hymne national. Ce chant sort de quelques bouches, il semble déranger une atmosphère par ailleurs festive.

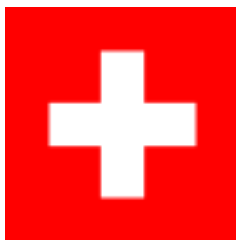
Je suis d'accord avec ceux qui trouvent notre hymne dépassé ; le texte ressemble à un ancien tableau du pays - admirable peut-être - mais qu'on ne ferait plus pareil. De même, à la TV, quand je regarde notre Nati au moment de l'hymne, ce sont quelques lèvres qui bougent, qui murmurent. Rien à voir avec la fougue des Italiens ou des Français, par exemple !

Depuis 2015, un nouveau texte a été proposé pour moderniser l'hymne national suisse. Il a du mal à s'imposer, même s'il dit les valeurs importantes qui sont les nôtres. Savez-vous qu'il en existe UNE STROPHE dans nos quatre langues ? Je vous la livre ci-dessous. Elle est prévue pour être utilisée lors de manifestations sportives. Son texte est facilement compréhensible pour tous – voyez donc !

Ce que je souhaite, c'est que nous adoptions cette strophe :
- personnellement, pour la chanter quand nous regardons la TV et que l'hymne national est joué : ensemble, lors du 1er août ou tout autre occasion.

Voici la strophe quadrilingue, avec sa traduction en français :

*Weisses Kreuz auf rotem Grund,
unser Zeichen für den Bund :
Freiheit, Unabhängigkeit, Frieden.
Ouvrons notre cœur à l'équité,
et respectons nos diversités.
Per mintgin la libertad,
et per tuts la gistadad.
La bandiera svizzera,
segno della nostra llibertà.*



*Croix blanche sur fond rouge,
symbole de notre alliance :
liberté, indépendance, paix.
Ouvrons notre cœur à l'équité,
et respectons nos diversités.
À chacun la liberté,
et pour tous, la justice.
Le drapeau suisse
symbole de notre liberté.*

Au plaisir de chanter en chœur et de tout cœur notre hymne, helvétiquement vôtre,

René Perret, Couvet le 10 mars 2022



Message de la présidente

Bonjour chers amis,

Enfin nous allons nous retrouver ! Nous serrer les mains, revoir nos sourires qui pendant deux ans étaient cachés sous nos masques et nos visages figés par l'incertitude du lendemain.

De si longs mois sans contact autrement que par ordinateur... Forcément ce n'est pas aussi spontané qu'avant, y compris pour notre association, mais se revoir est essentiel. Notamment pour ceux qui vivent seuls, ce qui est fréquent au cœur de notre génération. Nous n'avons pas fêté dignement notre belle fête de Noël et vous le savez bien d'autres rencontres ont été annulées.

Nous allons reprendre notre riche vie associative avec de la diversité, nous allons nous revoir avec empathie.

Ainsi, chers amis, tout simplement je vous dis à tout bientôt

*Rose-Marie Jacot
Présidente cantonale et section Neuchâtel*





Assemblée générale

Vendredi 13 mai à 14h00

Salle de l'UNION (en face de l'arrêt du bus ligne 107)
Avenue des Portes Rouges 145 – 2000 Neuchâtel
Ligne bus No. 107, Arrêt Ste. Hélène. Parking Migros



Ordre du jour :

1. Bienvenue et liste de présence
2. PV de l'AG 2020
(Disponibles à l'entrée)
3. Rapport de la trésorière année 2020
4. Rapport des vérificateurs aux comptes 2020
5. Adoption des comptes 2020
6. Rapport de la trésorière année 2021
7. Rapport des vérificateurs aux comptes 2021
8. Adoption des comptes 2021
9. Rapport de la permanence
10. Rapport des activités de loisirs
11. Discussion, adoption des autres rapports
12. Budget et activités 2022
13. Démissions
14. Élection du comité, des vérificateurs et du suppléant des comptes
15. Divers

Au cours de la séance, il vous sera offert une boisson et un sandwich.

RAIFFEISEN



8^e match aux cartes

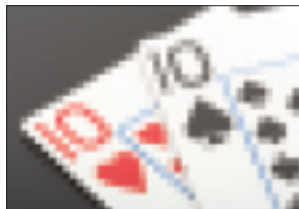
Vendredi 20 mai 2022 dès 13h45

Salle de l'UNION (en face de l'arrêt du bus)

Avenue des Portes-Rouges 145 – 2000 Neuchâtel / Ligne 107 – Arrêt Ste-Hélène

Fr. 25.- par personne boissons comprises. Nombreux lots

Inscription au plus tard le 17 mai 2022 chez :
Josette Voisard, J.-P. Zimmermann 6, 2053 Cernier,
032 853 15 60 / 079 346 32 79, jvoisard@bluewin.ch



Inscription pour le tournoi de cartes du 20 mai 2022

Nom, prénom NB. de personnes

6^e tournoi de pétanque

Vendredi 26 août 2022 - Début des matches à 14h00

Terrain de football de Cornaux. Chemin de Prés-Bersot – 2087 Cornaux

Fr. 20.- par personne à payer sur place. Nombreux lots

Inscription au plus tard le 24 août 2022 chez :
Josette Voisard, J.-P. Zimmermann 6, 2053 Cernier,
032 853 15 60, 079 346 32 79, jvoisard@bluewin.ch



Inscription pour le tournoi de pétanque du 26 août 2022

Nom Prénom

Nom Prénom



Sortie en bateau

Neuchâtel – Estavayer-le-Lac – Neuchâtel

Vendredi 15 juillet 2022



Notre traditionnelle sortie en bateau

RV à 8h30 au port de Neuchâtel. Départ du bateau à 9h10. Arrivée à Estavayer à 10h45. Visite de la ville en petit train, déjeuner, temps libre, départ du bateau à 16h05, arrivée à Neuchâtel à 17h40

Fr. 35.- par personne pour le repas et la visite (Boissons non comprises)

Le bateau, Fr. 15.-, (carte journalière) pour ceux qui n'ont pas d'abonnement général ou de billet pour la journée.

PS: Du 14 au 16 juillet se déroule le Swing Jazz Festival à Estavayer. Animation musicale gratuite dans les rues d'Estavayer à partir de 15h30. Les personnes qui souhaitent participer à ce festival peuvent rester sur place et prendre le bateau à 20h00, arrivée à Neuchâtel à 20h55. Programme complet sur www.swingin.ch

Inscription au plus tard le 10 juillet 2022 chez :

Daniel Conti – Moulins 7 – 2072 St-Blaise

daniel.conti@bluewin.ch

032 725 14 28



Inscription pour la sortie en bateau du 15 juillet 2022

Nom Prénom

Adresse

NPA, Localité Tél

J'ai un abonnement général ou j'ai déjà un billet pour la journée



Assemblée générale annuelle

Mercredi 18 mai 2022 à 14h,

Cercle de l'Union, 1^{er} étage, M.-A.-Calame 16, Le Locle

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue et procès-verbal de l'assemblée générale du 25 août 2021
2. Rapport du président
3. Admissions, démissions et décès
4. Rapport de caisse du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
5. Rapport des vérificateurs de comptes et ratification
6. Nomination du comité :
 - a) président(e)
 - b) vice-président(e)
 - c) caissier(ère)
 - d) autres membres
 - e) deux vérificateurs(trices) de comptes et leurs suppléants(tes)
7. Course de printemps (1 journée)
8. La fête de Noël et de fin d'année
9. Course d'automne (1/2 journée)
10. Divers

La partie administrative sera suivie d'un petit match au loto de 10 tours plus un carton, à Fr. 2.- la carte. La collation traditionnelle mettra fin à cette rencontre à laquelle nous vous invitons à venir nombreux, nombreuses.

Il sera possible de procéder au paiement des cotisations lors de l'assemblée générale, ceci afin d'éviter des frais postaux.

Avec nos cordiales salutations et à très bientôt !

Votre comité

Important : Le montant de la cotisation est de Fr. 15.- minimum par personne.
Veuillez conserver votre récépissé pour le cornet de Noël

Des temps d'antan...

En météo, le beau temps est juste un intermède. En picotant dans les mille dernières années que les clio-climatologues ont pu reconstituer, on se rend compte que nos ancêtres n'ont pas été épargnés par les événements extrêmes et que ce n'était pas tous les jours « le bon vieux temps ».

Les grands froids

Les cas d'hivers sibériens sont légion et on dénombre parfois des centaines de milliers de morts de froid ou de faim comme en janvier 1709. Toute l'Europe est concernée, les lacs sont gelés et celui de Neuchâtel est traversé par des charrettes attelées.

L'hiver de 1830 est le plus froid depuis 1755. C'est la dernière fois que notre lac est recouvert entièrement de glace, comme celui de Constance et une partie du Léman. Novembre et décembre 1879 ont peu à envier au précédant et les photos de l'époque montrent les habitants s'adonner à la promenade ou au patinage très au large du port de Neuchâtel.

Pour nous enfin, une décennie est marquée par 3 épisodes :

D'abord janvier et début février 1954 : deux vagues de froid mordant font des dégâts et l'abbé Pierre crée Emmaüs.

Ensuite 1956, l'hiver le plus froid du siècle. L'air polaire sibérien s'invite en Suisse le 31 janvier dans un fort flux de bise avant de gagner tout le sud du continent par la vallée du Rhône où il est flashé à plus de

160 km/h. Il faudra attendre le 28 février pour retrouver des températures positives. Enfin janvier 1963 : il est du même tonneau avec un mercure à moins 20 degrés en plaine.

Tempêtes

Deux tempêtes hivernales destructrices se sont succédées en janvier 1739 (Hilaire le 14 et Prisca le 18), leur couloir de passage et leur intensité sont comparables à Lothar et Martin des 26 les 27 déc. 1999.

Il y en a tous les vingt ans en moyenne et parmi les plus violentes, il y a celles de 1645, des 17 et 18 déc. 1854, 20 février 1879, 27 décembre 1886 ou Vivian en 1990. Par ailleurs, une tornade s'est abattue le 12 juin 1926 entre la Chaux-d'Abel et les Breuleux, détruisant plus de 30 fermes et des forêts entières. Sans oublier la tempête du 31 janvier 1953 qui balaie le nord-ouest de l'Europe. Associée à une forte marée, elle détruit des digues en Angleterre et aux Pays-Bas, faisant plus de 5'000 morts.

Notre climat est aussi marqué par d'autres événements : inondations, éboulements, canicules, sécheresses, étés pourris, grêle, hivers sans neige ou en excès, etc.

Les technologies actuelles permettent de mieux prévoir et anticiper les effets des catastrophes naturelles mais nos modes de vie nous en mijotent bien de nouvelles...

Jean-François Rumley



Voici la grille et les gagnants

1^{er} prix,
Jean-Claude Sermet, Peseux

2^e prix,
Danielle Drymael, Buttes

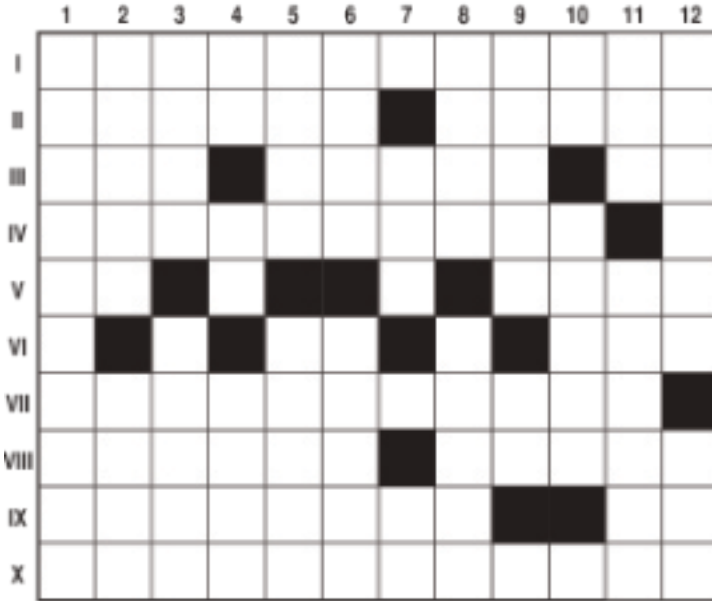
3^e prix,
Jocelyne et Daniel Christen,
La Chaux-de-Fonds

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	I	L	E	D	E	L	A	R	E	U	J	I	O	J	
II	L	A	T	I	T	U	D	E	S		U	S	E	E	S
III	E	G	A	R	E		R	I	T	U	E	L		R	A
IV	M	U	L	A	T	R	E	S		L		E	C	E	R
V	A	N	E		E	U	S		C	E	N	D	R	E	S
VI	U	E		B		I	S	L	A	M		E	E		
VII	R		F	A	I	N	E		R	A	I	F	O	R	T
VIII	I	L	E	T				O	B		O	R	L		H
IX	C	A	R	E	S	S	E		E	P		A	E	R	E
X	E	I		A	A		P	O	T	I	O	N		A	
XI		N	O	U	M	E	A			T	A	C	O	N	S
XII	M	E	R			C	V		R	O	S	E		I	O
XIII	U		P	I	T	R	E			N	I		A	M	E
XIV		P	A	L	M	I	S	T	E		E	P	I	E	U
XV	S	O	I	E		N		G	U	I	N	E	E		R

A la découverte de Chaumont
pour un Funi-Fondue !

Profitez d'un magnifique panorama
sur la région des Trois-Lacs.

Disponible dans les 5 points de vente transN.



Envoyez vos réponses à ;

AVIVO

**Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel**

au plus tard le
27 mai 2022

1^{er} prix un bon de Fr. 40.-
2^e prix un bon de Fr. 30.-
3^e prix un bon de Fr. 20.-

Parmi les grilles remplies
correctement, 3 seront
tirées au sort. Bonne
chance à toutes et à
tous !

HORIZONTALEMENT

I. Variante du tuk-tuk. **II.** Très sale. Tramé. **III.** Sensuel. Magistrat musulman. Sur les bâtiments publics. **IV.** Donne une huile pour parfumeur. **V.** Pays-Bas. A toi, en latin. **VI.** Personnel. Roche tendre. **VII.** Sabres des pays tropicaux. **VIII.** Acclamation. Divaguas. **IX.** Il veut la place du calife. Dieu sur le Nil. **X.** Bêtas.

VERTICALEMENT

1. Santé ! **2.** Marque de bloqueur ventral de corde. Pastis à Athènes. **3.** Accéléra. Valseuse. **4.** Oui sudiste. Propos enfantin. Beaucoup. **5.** Guide spirituel à l'envers. Dégât en vrac. **6.** Déesse hindouiste. Nouvelles. **7.** Choisi. Début de série. **8.** Narcose. Disparaît avec l'anosmie en sens inverse. **9.** Conspuant. Praséodyme. **10.** Conjonction. Pencher. **11.** Parti gaulliste. Rapace. **12.** Pareil. Unité de forces spéciales britanniques.

Comité cantonal neuchâtois Présidente	Rose-Marie Jacot Rue Louis-Favre 1 2000 Neuchâtel	032 724 14 25 romy45@windowslive.com
Section du Locle	Denis de la Reussille Chemin de la Joux-Pélichet 3 2400 Le Locle	079 248 24 35 denis.delareussille@ne.ch
Section de La Chaux-de-Fonds	Rémy Cosandey Léopold-Robert 53 2300 La Chaux-de-Fonds	032 913 38 08 remy.cosandey@gmail.com
Section du Val-de-Travers	Jämes Vaucher Rue du Clos-Guyenet 4 2108 Couvet	032 863 16 12 james_vaucher@bluewin.ch
Section de Neuchâtel	Rose-Marie Jacot Rue Louis-Favre 1 2000 Neuchâtel	032 724 14 25 romy45@windowslive.com
Bulletin AVIVO Neuchâtel-Jura	Daniel Domjan Rue Louis-Favre 1 2000 Neuchâtel	079 337 69 06 ddomjan@horus.ch
Site Internet Neuchâtel-Jura	Alain Chasles Rue des Sagnes 10 2300 La Chaux-de-Fonds	032 968 11 76 chasles.alain@hispeed.ch
Permanence de Neuchâtel	Rue Louis-Favre 1 2 ^e étage 2000 Neuchâtel	tél/fax/répondeur : 032 725 78 60 avivo-neju@net2000.ch
<p>Permanence sociale, tous les mardis matin de 9h à 11h pour vous aider et vous orienter ! Des problèmes qui concernent l'AVS, l'AI, des prestations complémentaires, l'assurance-maladie, des problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.</p>		



ateliers arihane

réalisations graphiques | impressions

Maladière 33
2000 Neuchâtel
032 720 03 45
arihane.ch
atelier@arihane.ch



impression



mise sous pli



mise en page



reliure



création



plastifiage